Luxembourg, le 2023

**Aux members de la FAL**

Chers amis, chers membres,

Ayant fait suite aux discussions avec les membres de la FAL lors de la conférence des membres en date du 17 novembre 2022, le Bureau de la FAL a décidé de proposer aux membres un projet de révision des statuts qui retient principalement quelques modifications importantes qui affectent le fonctionnement de notre fédération.

1. **Composition du Conseil d’Administration (CA)**

Il est proposé de fonctionner à l’avenir avec un CA composé de délégués de tous les membres. Les administrateurs seront délégués par les membres, ne seront donc plus élus et seront simplement approuvés par l’AG. Ainsi tous les membres de la FAL pourront participer aux travaux du CA et pourront ainsi maintenir des liens étroits avec le CA.

Seuls les membres du Bureau de la FAL, à savoir le président, le vice-président, le trésorier, le secrétaire général et le commissaire aux sports devront être élus pas l’AG. Mais à l’inverse des autres membres du CA, les membres du Bureau ne devront plus être membre dans une association membre de la FAL.

Le CA au complet sera donc composé des 5 membres du Bureau et d’autant d’administrateurs qu’il y a de membres. Chaque membre a le droit de nommer un délégué au CA et disposera ainsi d’une voix. En l’absence de quorum pour les votes il est donc évident que les membres ont tout intérêt à voir leurs délégués participer aux travaux du CA.

1. **Suppression de la Commission Sportive (CS)**

Étant donné que tous les membres pourront avoir un délégué au CA, il n’y plus de nécessité d’avoir une Commission Sportive distincte. Les missions de la CS seront dorénavant réalisées sous la responsabilité du Commissaire aux Sports au sein du CA avec l’aide de délégués sélectionnés pour les missions qui leur incomberont.

1. **Assemblée Générale Extraordinaire**

Il sera dorénavant plus facile d’organiser une AG Extraordinaire étant donné que les délais de convocation ont été supprimés.

 ../2

Vous trouverez dans les documents joints

* un document (STATUTS 2011 avec mod 2020 et 2023.pdf) qui montre toutes les modifications (en texte rouge pour les ajoutes, et en jaune les textes supprimés),
* un document (STATUTS 2023 v4.pdf) « propre » avec le texte des statuts à adopter,

qui vous permettront d’analyser toutes les modifications et vous faciliteront ainsi la participation aux discussions éventuelles à ce sujet.

Nous joignons également à cette lettre un document (Missions CA 2023.pdf) qui précise les missions des membres du Bureau et des administrateurs.

Ce document, demandé par la conférence des membres, pourra vous donner une idée des tâches à accomplir au sein du CA et permettra aux candidats administrateurs potentiels de mieux apprécier à quoi ils s’engagent.

Nous espérons qu’avec l’aide de ce document il vous sera possible de motiver vos membres à vouloir participer aux efforts de la FAL dans l’intérêt de toutes nos activités aéronautiques sportives.

En espérant pouvoir compter sur votre appui,

Salutations sportives et amicales,

Erny Mattiussi, 1er vice-président JC Weber, secrétaire général